

# GYMNASTIQUE SPORTIVE

[CP-6<sup>ème</sup>]

# & GYMNASTIQUE RYTHMIQUE

[CP-3<sup>ème</sup>]

# MODALITÉS D'INSCRIPTIONS

(en fonction du nombre de places disponibles)

## INSCRIPTIONS...

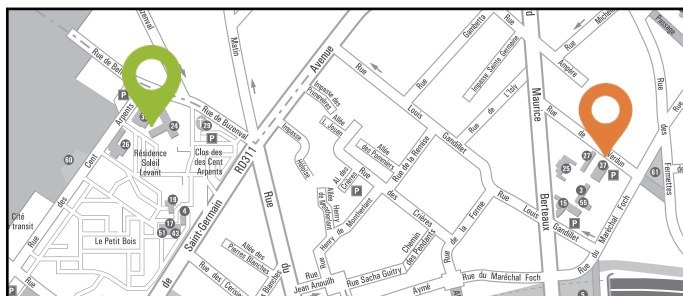
... des enfants carrillons scolarisés dans un établissement de la commune:

- > Via votre Espace Citoyen Premium [règlement par carte bleue].
- > En mairie [règlement en espèces ou par chèque à l'ordre de la « Régie SEJ CARRIÈRES-SUR-SEINE »].

... des enfants carrillons scolarisés dans un établissement hors commune et des résidents hors commune:

- > Inscription en mairie [justificatif de domicile obligatoire].

## ACCÈS



Gymnase des Alouettes  
2, rue des Cent Arpents

Gymnase de l'Ardente  
13, rue de Verdun

## CONTACTS

**Sandrine POZZO et/ou Marylène SANTANA**

Mairie de Carrières-sur-Seine  
Service des Sports  
1, rue Victor-Hugo  
BP 59 - 78420 Carrières-sur-Seine Cedex

01 30 86 89 80/82

[sport@carrieres-sur-seine.fr](mailto:sport@carrieres-sur-seine.fr)

Retrouvez tous les plannings des cours et des stages de vacances sur [www.carrieres-sur-seine.fr](http://www.carrieres-sur-seine.fr)



**ÉCOLE  
MUNICIPALE  
DES SPORTS**



Toutes les activités sportives municipales pour les enfants carrillons de la petite section de maternelle à la 3<sup>e</sup> SAISON 2023-2024

GYMNASTIQUE SPORTIVE	GYMNASTIQUE RYTHMIQUE
140€/an pour une séance de 1h/semaine 200€/an pour une séance de 1h30/semaine	
<p>L'éducateur élabore des séances d'apprentissage dans la pratique de différents agrès (sol, barres, saut de cheval, poutre) sans une recherche de maîtrise compétitive. Le but est d'apprendre à découvrir et maîtriser son corps en évolution sur les agrès.</p> <p>L'une des finalités de l'activité est de créer et de proposer un spectacle aux parents en gymnastique au sol lors d'un Gala de fin d'année.</p> <p> Tenue sportive et chaussons de gymnastique</p>	<p>L'équipe d'éducatrices sportives élabore des séances d'apprentissage dans le maniement des 5 engins (massues, ruban, cerceau, corde et ballon), le tout en se déplaçant de façon harmonieuse et esthétique sur le rythme de la musique.</p> <p>L'une des finalités de l'activité est de créer et de proposer un spectacle aux parents lors d'un Gala de fin d'année.</p> <p> Caleçon et chaussons de gymnastique</p>
<p><b>LUNDI</b> de 16h45 à 17h45 <b>CP-CE1</b></p> <p><b>LUNDI</b> de 17h45 à 19h15 <b>CE2-CM1</b></p> <p><b>MERCREDI</b> de 16h à 17h30 <b>CM2-6<sup>ème</sup></b></p> <p> Gymnase de l'Ardente</p>	<p><b>MERCREDI</b> de 15h30 à 17h <b>CM2-3<sup>ème</sup></b></p> <p><b>JEUDI</b> de 16h45 à 17h45 <b>CP-CE1</b></p> <p><b>JEUDI</b> de 17h45 à 19h15 <b>CE2-CM1</b></p> <p> Gymnase de l'Ardente</p>
<p>Cette activité peut être poursuivie en club à Houilles ou à Chatou.</p>	<p>Cette activité peut être poursuivie en club à Houilles, à Chatou ou au Vésinet.</p>

Conception 2022 - service communication : 01.30.86.89.15



Flashez ce code et retrouvez toute l'actualité de l'École Municipale des Sports.



# L'ÉCOLE MUNICIPALE DES SPORTS

Service municipal rattaché au service des Sports, l'École Municipale des Sports propose aux élèves carrillons 4 sections sportives à destination des élèves de la petite section de maternelle à la 3<sup>e</sup> :



Toutes les sections sont encadrées par des éducateurs sportifs diplômés d'État et placées sous la responsabilité de la Direction des Sports de la Ville de Carrières-sur-Seine.

## INFORMATIONS PRATIQUES

Le certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive n'est plus obligatoire pour l'École Municipale des Sports (EMS). Vous devez toutefois remettre, avant le premier jour de cours, une attestation de santé téléchargeable sur le site Internet de la Ville. (Rubrique > Sport et Culture)

En cas d'accident, le responsable de la séance préviendra immédiatement les secours. **Il est donc indispensable de tenir à jour vos coordonnées dans votre Espace Citoyen Premium.** Si nécessaire, votre enfant sera orienté vers un hôpital accompagné d'un adulte.

Toutes les sections sont encadrées par des éducateurs sportifs diplômés d'État et placées sous la responsabilité de la Direction des Sports de la ville de Carrières-sur-Seine.

Afin de pratiquer dans les meilleures conditions, veuillez :

- porter des vêtements adaptés aux activités intérieures et extérieures et à la météo ;
- prévoir une bouteille d'eau ;
- éviter le port de bijoux et d'objets de valeur.

# LE PETIT JARDIN SPORTIF

[Petite section de maternelle]

## & LE JARDIN SPORTIF

[Moyenne et grande sections de maternelle]

### Cycles d'apprentissage et de découvertes

- Manipulation d'objets** : jeux de ballon, travail avec petits engins [rubans, cerceaux, balles, frisbee...].
- Assimilation de règles** : jeux traditionnels et jeux de ballon.
- Agir avec ou contre l'autre** : jeux traditionnels, jeux d'opposition, jeux de lutte et jeux de raquettes.
- Évoluer dans différents éléments et acquérir des notions d'équilibre, d'adresse, de rapidité...** : jeux athlétiques, initiation à l'escalade, à la gymnastique, aux ateliers du cirque et d'expression corporelle.

LE PETIT JARDIN SPORTIF	LE JARDIN SPORTIF
105€/an pour une séance de 45 min/semaine	104€/an pour une séance de 1h/semaine
<b>MARDI</b> de 16h45 à 17h30 Gymnase de l'Ardente	<b>MARDI</b> de 17h30 à 18h30 Gymnase de l'Ardente  <b>MERCREDI</b> de 13h30 à 14h30 Gymnase des Alouettes  <b>MERCREDI</b> de 13h30 à 14h30* Gymnase de l'Ardente  <b>MERCREDI</b> de 14h30 à 15h30* Gymnase de l'Ardente

\*Possible partenariat avec le centre de Loisirs «Les Pierrots». Contactez le service des Sports de la Ville.

# MULTISPORTS

[Du CP au CM2]

Deux cycles d'activités sportives différentes par trimestre, selon le jour d'inscription

- Jeux collectifs** : gamelle, poule/renard/vipère, gendarmes et voleurs, balle aux prisonniers, éperviers, balle assise...
- Jeux de raquettes** : tennis, tennis de table, badminton, speedminton...
- Sports collectifs** : football, base-ball, basket-ball, handball, volley-ball, rugby, hockey, ultimate, cross canadienne, kin-ball...
- Jeux de duels** : judo, lutte, boxe...
- Sports individuels** : escalade, gymnastique, athlétisme, gymnastique rythmique, expression corporelle, acrosport, rollers, vélo, patinette, golf, tir à l'arc...

MULTISPORTS	
105€/an pour une séance de 45 min/semaine	
<b>LUNDI</b> de 16h45 à 18h15** Gymnase de l'Ardente	} CE2-CM2
<b>MARDI</b> de 16h45 à 18h15** Gymnase de l'Ardente	} CP-CE1
<b>MERCREDI</b> de 10h30 à 12h Gymnase de l'Ardente	} CP-CE1 & CE2-CM2
<b>MERCREDI</b> de 14h30 à 16h Gymnase des Alouettes	} CP-CE1
<b>VENDREDI</b> de 17h à 18h30** Gymnase des Alouettes	} CP-CE1 & CE2-CM2

\*\*Possible prise en charge par les éducateurs sportifs à l'école sous certaines conditions : l'enfant doit être scolarisé dans le groupement scolaire proche du gymnase et les deux parents doivent justifier d'un emploi. À la charge des parents de récupérer leur enfant à 18h15, à l'issue de l'activité. Un document d'autorisation de prise en charge doit être sollicité auprès du service des Sports de la Ville.